

PRÉPARATOIRE GÉNÉRALE

La préparatoire générale est destinée à permettre au stagiaire d'amorcer sa reconversion professionnelle.

Pour cela, il convient :

- de favoriser sa participation à sa prise en charge et son implication dans sa formation,
- de lui permettre d'acquérir les connaissances exigibles pour une entrée en formation qualifiante,
- de développer ses capacités d'apprentissage,
- de le sensibiliser au comportement professionnel,
- de valoriser ses atouts.

D'une durée de 4 à 6 mois, la préparatoire peut s'accompagner d'une confirmation d'orientation. Dans ce cas, elle donne également lieu à la réalisation d'une période d'observation en entreprise.